

Ce jour d'aujourd'hui 5 d'octobre 1789, au quel de plus a été fait
 l'union de mariage, soussigné Adrian Auvray fils de
 Demargueritte ~~un~~ son père et mère d'une part et
 Marie Magdelène Haury fille de Martin et de Margueritte
 de sa mère, toutes parties de cette paroisse de
 Théroudeville, ont été faits les rites de mariage
 par le curé de la paroisse de Théroudeville, en présence
 de plusieurs témoins, et ont été célébrés avec la
 bénédiction nuptiale, conformément à la coutume
 de ce lieu, et ont été signés par les parties et
 par les témoins, et par le curé de la paroisse.
 Les témoins soussignés ont signé avec les parties
 et le curé de la paroisse.

Auvray
 Haury
 Curé de Théroudeville
 Les témoins soussignés ont signé avec les parties et le curé de la paroisse.